



En exercice : 59
Présents : 53
Votants : 57

Séance du 06 juillet 2026

Le six juillet Deux Mille Vingt-Six à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 30 juin 2026, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	TRIDON Fabrice, GEUSSELIN Stéphanie, titulaires
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CLAEREBOUT Évelyne, CHAUVIN Maxime, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	FRABOUL Yannick, suppléant
CHÉRANCÉ	VALLÉE Jean-Luc, titulaire
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, GAUMÉ Willy, BERTHOMÉ Anna, titulaires
COURBEVEILLE	BRETON Robert, titulaire
CRAON	de GUÉBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, MAHIER Aurélie, LANVIERGE Quentin, RAGARU Edit, LAIRY Lionel, MÉVITE Anne, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	GOHIER Odile, titulaire
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	GAROT Rémi, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JOUFFLINEAU Chantal, BELOUARD Guillaume, titulaires
LAUBRIÈRES	CHABOT Hervé, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MÉZIÈRES Hervé, titulaire
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	CHAMARET Richard, DAMOUR Anne-Marie, titulaires
NIAFLES	BONNIER Stéphane, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES SAINT GAULT	LEFÈVRE Laurent, ROGER-COUSIN Priscilla, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	PELLUAU BIANCHI Alexandre, PROD'HOMME Tanguy, LE GUENNEC Aurélie, BALOCHE Dorinne, titulaires
SAINT AIGNAN SUR ROË	GUILLET Vincent, titulaire
SAINT ERBLON	JONCHERAY Quentin, titulaire
SAINT MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
SAINT MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
SAINT POIX	BEUCHER Clément, titulaire
SAINT QUENTIN LES ANGES	GUINEHEUX Dominique, titulaire
SAINT SATURNIN DU LIMET	ROGER Steve, titulaire
SENONNES	POIRIER Bruno, titulaire
SIMPLÉ	BARREAU Anthony, titulaire

Étaient excusés : BECQUET Vincent (Congrier), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOUPILLAT Daniel (Cuillé), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), PELTIER Alexandra (St Aignan sur Roe)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), CHADELAUD Gaétan (La Roe),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

BECQUET Vincent a donné pouvoir à TISON Hervé

HINCELIN Marie-Noëlle a donné pouvoir à CLAEREBOUT Evelyne

PELTIER Alexandra a donné pouvoir à GUILLET Vincent

GOUPILLAT Daniel a donné pouvoir à CHAUVIN Maxime

Secrétaire de Séance : Élu **M. JULIOT Thierry**, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2026-06/174 : LOGEMENT - BATIMENT

Séance du : 06 juillet 2026

**OBJET 2026-06/174: LOGEMENT - BATIMENT
HABITAT – DESIGNATION REPRESENTANT AUPRES DE L'ADLJ**

M. Christophe LANGOUËT, Président, expose au Conseil que l'ADLJ, Association départementale pour le logement des jeunes, est une association créée en 1989 afin d'accueillir, informer, orienter, accompagner les moins de 30 ans dans leur projet logement et leur parcours résidentiel. Les missions principales de l'ADLJ sont :

Le conseil logement : l'accueil, l'information, l'orientation.

L'accompagnement au projet logement : construction du projet logement, l'accompagnement à l'ouverture des droits.

L'accompagnement logement contractualisé : accompagnement social lié au logement (ASLL), aller vers et dans le logement (AVDL).

Le développement de solutions logement : l'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH).

Les informations collectives et ateliers collectifs : quiz logement, visite de logement, ateliers pédagogiques auprès des lycées, centres de formation, autres associations, etc.

Mobilisation partenariale : observatoire des besoins, accompagnement des collectivités dans leur politique logement et habitat en faveur des moins de 30 ans.

Le conseil d'administration de l'ADLJ regroupe l'ensemble des partenaires institutionnels et des organismes œuvrant dans le domaine du logement, de l'habitat et de la jeunesse sur le département de la Mayenne. Le Pays de Craon est sollicité afin de désigner un représentant élu auprès du conseil d'administration de l'ADLJ.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré :

Présents : 53

Votants : 57 (par le jeu des pouvoirs)

À L'UNANIMITÉ (57 votants)

- **DESIGNE** M. Hervé MÉZIÈRES auprès du conseil d'administration de l'Association départementale pour le logement des jeunes.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20260710-DELIB202606174-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/07/2026

Affichage : 16/07/2026

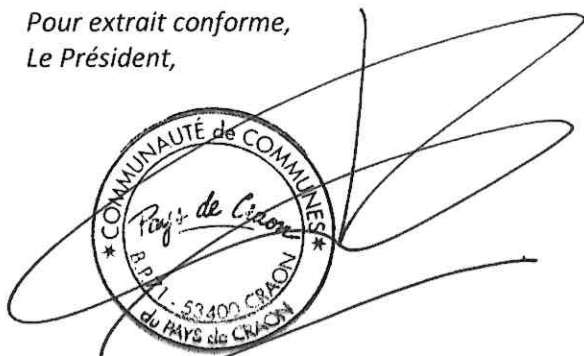
Pour l'autorité compétente par délégation

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 10 juillet 2026

Pour extrait conforme,
Le Président,



Le secrétaire de séance,



Christophe LANGOUËT



Thierry JULIOT